



UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

LE MIRACLE EUCHARISTIQUE DES ULMES-SAINT-FLORENT (2 JUIN 1668)

Il y a 350 ans, dans le village des Ulmes-Saint-Florent (diocèse d'Angers), pendant l'exposition du très Saint Sacrement, à la place de l'hostie apparut la forme d'un homme.

Muy-Saint-Florent, appelé autrefois Les Ulmes-Saint-Florent, était au milieu du XVII^e siècle une pauvre paroisse du diocèse d'Angers, tout près de Saumur, ville dans laquelle les protestants s'étaient vu accorder des garanties territoriales comme dans une centaine d'autres villes dont La Rochelle, Montauban et Montpellier.

A la faveur d'un édit royal de tolérance ¹, les protestants, sur le plan politique, avaient obtenu l'amnistie générale et l'égalité civile avec les catholiques dans l'ensemble du royaume ; au point de vue religieux, la liberté de conscience et la liberté du culte là où ils étaient majoritaires.

La population réformée de Saumur était différente sociologiquement de la majorité des catholiques. Plus aisée, plus instruite, plus ouverte sur l'extérieur par ses mariages lointains

et son commerce international, elle n'était pas tournée vers les métiers de la terre, de l'alimentation ou du bâtiment ; elle préférait des activités requérant une plus grande qualification : négoce, finances, imprimerie, enseignement. Les domestiques et les compagnons y sont rarement cités.

Les protestants saumurois étaient cependant encore imprégnés par les traditions catholiques : ils cherchent à se faire enterrer *ad sanctos*, sinon dans le temple lui-même, tout au moins le long de son mur extérieur, alors que ces pratiques étaient formellement contraires à la discipline des églises réformées qui ne préconise aucune cérémonie particulière à l'occasion des inhumations, qui interdit les plaques tombales et, à plus forte raison, les caveaux familiaux.

En juin de cette année 1668, les catholiques risquaient fort d'être ébranlés dans leur foi par l'action des protestants qui tenaient un synode

(1) L'Edit de Nantes, 1598, qui sera révoqué en 1685 par le roi Louis XIV.

à Saumur à ce moment-là, et par le comportement de leur curé dont les mœurs laissaient à désirer².

Le miracle eucharistique

Le samedi 2 juin 1668, dans l'octave du Saint-Sacrement, à sept heures du soir³, deux cents fidèles sont réunis dans à l'église paroissiale et assistent au Salut du Saint-Sacrement. L'ostensoir contenant la sainte hostie consacrée est exposé sur le tabernacle. Deux prêtres sont à genoux l'un à côté de l'autre devant l'autel.

Pendant le chant de l'hymne *Pange lingua*, à la strophe : *Verbum caro, panem verum*, un grand prodige éclate. Notre-Seigneur se montre distinctement dans la sainte Eucharistie : à la place de l'hostie apparaît dans l'ostensoir « la forme d'un homme qui



avait les cheveux brun clair tombant sur les épaules, le visage éclatant, les mains croisées l'une sur l'autre, la droite sur la gauche, le corps revêtu d'une robe blanche en forme d'aube ».

(2) Nicolas Nézan, le curé, qui emploie son frère Michel comme vicaire, vit en concubinage avec une de ses paroissiennes.

(3) Le récit du curé précise qu'il était sur « le 7 heures du soir », mais, sur ce point, les autres témoignages fournissent des indications chronologiques assez différentes : certains prétendent qu'il était six heures et demie, d'autres que « le soleil était prêt à se coucher », d'autres encore que « l'église des Ulmes était alors fort éclairée puisqu'il n'était guère plus de sept heures et demie du soir en plein été ». Isabelle Bonnot, *Un miracle eucharistique en Anjou au XVII^e siècle : Le miracle des Ulmes*, 1983.

Cette apparition dura plus d'un quart d'heure⁴, tant sur le tabernacle où le Saint-Sacrement était exposé, que sur l'autel, après que le curé l'y eut descendu pour le faire voir de plus près au peuple. En effet, le curé ayant aperçu la figure miraculeuse, et n'osant croire au témoignage de ses yeux, demande à son confrère s'il ne voit rien dans l'hostie. Celui-ci répond qu'il y voit la figure d'un

(4) Mise à part l'hésitation naturelle pour fixer une heure précise, les témoignages concordent sur la durée de l'apparition : un quart d'heure ou « plus d'un quart d'heure et demy ». *Loc. cit.*

jeune homme. Alors le curé prend l'ostensoir, le descend sur l'autel, afin que les fidèles qui s'étaient approchés puissent voir le prodige ; puis, se tournant vers eux, il leur dit à haute voix : « *S'il y a quelque incrédule parmi vous, qui doute de la présence réelle du corps de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement : qu'il approche ; voilà Notre-Seigneur qui s'y fait voir manifestement !* »

A ces paroles, un grand nombre de personnes approchent de l'autel et voient très distinctement la figure du Sauveur, qui avait les traits d'un jeune homme de vingt-cinq ans⁵. Ce prodige produit une grande émotion dans toute l'assistance. Trois sentiments les dominent : l'émotion, la joie, le respect.

(5) La description du visage apparu dans l'hostie est plus nuancée suivant les témoignages : des témoins affirment que la figure avait « *les cheveux clairs bruns* » alors que le curé parle d'« *un beau visage et ses cheveux blonds tirant sur le noir* ». Il s'agit de la seule contradiction, les autres éléments de la description étant identiques d'un témoignage à l'autre. M. Chaillou, qui assistait aux dépositions des témoins devant l'évêque le 20 juin 1668, balaie cette incertitude en la mettant sur le compte de la grossièreté des témoins qui, étant gens de la campagne, « *n'étaient pas capables de discerner la couleur des cheveux et encore moins de dire s'ils étaient blonds, châains ou clairs bruns* ». Isabelle Bonnot, *loc. cit.*

A la vue du miracle signalé par le curé qui descend alors l'ostensoir sur l'autel, tous se mettent à pleurer à chaudes larmes ; le curé ne peut achever l'hymne commencé, répète plusieurs fois les mêmes paroles et verse des larmes ainsi que son vicaire. « *Il n'y eut pas une seule personne dans toute l'église qui, ayant entendu dire que Notre-Seigneur paroissait n'en répandit une grande abondance, tant on étoit pénétré d'admiration et de joie d'une telle faveur* »⁶. Les larmes, mais aussi les cris de joie, d'étonnement manifestent l'émotion des fidèles : « *Tous s'écrièrent à haute voix : miracle ! miracle ! voilà Jésus-Christ qui paraît (...) et voulant à l'envi les uns des autres contenter leur curiosité s'approchèrent avec empressement du balustre pour voir de plus près le miracle* ». Pourtant, le respect, la crainte même se mêlent dans les réactions des fidèles à la joie commune, à commencer par celles du curé et de son vicaire : « *Ils s'entreregardèrent tous deux, doutant s'ils voyaient quelque chose dans l'hostie et, craignant de faire une émeute, le curé se leva, se tourna vers le peuple et dit : mes enfants, demandons pardon de nos péchés, voilà Notre-Seigneur qui paraît* »⁷.

Cette réaction du pécheur prêt à se convertir, ce qui n'exclut pas chez lui

(6) Témoignage de Gabrielle Morillon, cité par Isabelle Bonnot, *op. cit.*

(7) *Ibid.*

un profond « bonheur », est à mettre en parallèle avec celle de Jean Hubert qui, invité à se rapprocher pour mieux voir l'apparition, refuse et par respect ne veut pas sortir de sa place, mais « *se prosterna une seconde fois, disant comme saint Louis qu'il n'avait pas besoin de voir Notre-Seigneur de ses yeux pour croire qu'il était réellement au Saint-Sacrement et que la foy lui suffisoit* »⁸. Cette singulière réaction faite de réserve et d'adhésion totale au mystère de l'Eucharistie, s'explique sans doute par le climat, jansénisant, qui considère comme superstition le fait de regarder l'hostie. A supposer que Jean Hubert se soit laissé toucher par ces arguments, le reste de l'assistance réagit au contraire avec une franche spontanéité qui l'incite à regarder.

L'enquête et l'authentification de ce fait miraculeux

La rumeur publique, puis une lettre du curé des Ulmes avertirent l'évêque d'Angers, Mgr Henry Arnauld (1597-1692)⁹, du phénomène extraordinaire qui venait de se

dérouler dans la paroisse. Prudent, il y envoya d'abord le curé de Saumur, Nicolas Charpy, prêtre de l'Oratoire, pour y mener sur place une première enquête. Les bruits se confirmant, il annonce sa visite au curé Nézan pour



le 20 juin, dix-huit jours après le miracle, ce qui paraît un délai convenable et ne manifeste ni précipitation ni retard sceptique. On peut le considérer comme le premier pèlerin car, plutôt que de faire le voyage dans un carrosse de l'évêché, il tint à faire tout le chemin à pied.

Le jour fixé, Mgr Henry Arnauld vient aux Ulmes accompagné de son promoteur René Bréchu et, après avoir dit la messe et examiné l'hostie, il procède à l'interrogatoire des témoins qui, le jour de l'apparition, se trouvaient les plus près du balustre. Douze témoins déposent juridiquement devant lui : le curé, son vicaire, huit paroissiens des Ulmes et deux huissiers de passage venus de Saumur. L'évêque fait dresser le procès-verbal et cinq jours plus tard, le 25 juin 1668, il publie une lettre pastorale sur l'apparition qu'il reconnaît véritable, en faisant le récit fidèle. Cette lettre fit impression parmi le clergé et les chrétiens du diocèse, jusqu'à l'étran-

(8) *Ibid.*
 (9) Frère des célèbres Arnauld de Port-Royal, il est considéré comme le modèle de l'évêque janséniste.

ger où elle fut publiée en Allemagne, en Autriche et en Italie. Il écrit :

« Dieu se plaît à donner de temps en temps des marques visibles de sa toute-puissance en opérant des miracles par le sacrement adorable du Corps et du Sang de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour réveiller la foi des fidèles et renouveler en eux le respect qu'ils doivent à sa Majesté infinie lorsque l'amour des créatures et leur habitude du péché semblent les ensevelir dans un oubli déplorable de leur Créateur et des sentiments chrétiens.

Ce qu'il ne fait pas seulement pour les sortir de leur assoupissement et de la froideur avec laquelle ils s'approchent souvent du plus redoutable de nos mystères, mais encore pour confondre l'erreur des hérétiques qui, par un aveuglement dont la miséricorde semble vouloir les guérir, nient la réalité du Corps et du Sang de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. C'est une vérité que l'on peut reconnaître dans le miracle qui est arrivé dans la paroisse des Ulmes-Saint-Florent près de la ville de Saumur... Il vient avec tant de bonté de se rendre visible à vos frères qui vous en rendent témoignage par notre voix pour vous convaincre, par un excès de sa miséricorde, que c'est lui qui habite sur nos autels pour y recevoir nos adorations ; que c'est lui qui y est immolé tous les jours pour l'expiation de nos offenses, et enfin que c'est lui que vous recevez réellement et effectivement

à la sainte table, afin que vous preniez garde de ne le point outrager par des irrévérences, des indévotions et des communions sacrilèges...

Nous adjurons les protestants de considérer que ce miracle si glorieux étant arrivé dans le temps que leur synode s'assemblait à Saumur et dans un lieu qui n'en est éloigné que de deux lieues, il semble que Dieu les appelle à haute voix à la croyance commune et indubitable de l'Eglise touchant la réalité du Saint Sacrement. Qu'ils cessent donc de déshonorer par leurs blasphèmes la très adorable Eucharistie et qu'ils apprennent de cette apparition étonnante à révéler sa Divinité enfermée dans cette Hostie redoutable de nos autels, puisqu'ils ne peuvent prétendre désormais que le très auguste Sacrement de l'autel n'est qu'une figure et un simple signe, après que la Majesté de Jésus-Christ a fait voir, par une forme visible, qu'elle est enfermée invisiblement sous les images des Espèces saintes... »

La vénération des fidèles

L'évêque prend alors deux mesures propres à commémorer dignement « un si grand miracle » : l'hostie serait conservée, avec son ostensor, dans l'église des Ulmes « dans une fenêtre bien sûre et dûement ornée qui sera faite à cet effet près du grand autel du côté de l'Évangile »¹⁰ et tous les ans, le

(10) Cette fenêtre existe toujours. Elle est fermée d'une porte en bois à double serrure et ornée d'une peinture repré-

samedi dans l'octave du Saint-Sacrement aurait lieu une cérémonie solennelle d'anniversaire.

Aussitôt avéré par l'évêque, le miracle connut un certain renom, du moins sur le plan local. Mgr Henry Arnauld lui-même vint trois fois aux Ulmes (le 17 septembre, le 17 novembre 1668, et en 1682) et d'autres personnalités marquantes¹¹ y firent une sorte de pèlerinage. Tous constatèrent la parfaite intégrité de l'hostie. Certains même lui attribuèrent des bénéfices particuliers. Ainsi M. Delaunay, directeur de l'Hôpital général d'Angers atteint de fièvre, fait vœu de partir à pied aux Ulmes

sentant l'apparition du Christ dans le Saint-Sacrement, entouré de deux cierges. Au dessous, une plaque commémorative avec un extrait de la lettre pastorale de l'évêque. Le tout est encadré de marbre rouge.

(11) En juillet 1668, André Lanier, curé de la Trinité d'Angers, futur promoteur de l'évêque ; trois mois après le miracle, Mme de Vezins qui y retrouva les duchesses de Richelieu et de Saint-Simon ; en octobre 1674, Guy Arthaud, archidiacre d'Outre-Loire ; en septembre 1695, M. Tessé, archiprêtre de Saumur ; le 29 septembre 1710, Joseph Grandet (cf. note 13) ; le 20 juin 1712 enfin, Michel Poncet de La Rivière, successeur d'Henry Arnauld.

Sur l'Exposition du Saint-Sacrement – Sonnet

*Tel qu'aux jours de ta Chair tu parus sur la terre,
Tel montre-toy, mon Dieu, dans ce siècle effronté
Où des hommes armés contre la vérité
Osent impunément te déclarer la guerre.*

*Tu t'ouvris un chemin au travers de la pierre,
Pour porter dans les cieux ton Corps ressuscité,
Romps cet autre tombeau, reprends ta Majesté
Et sors comme un soleil de cette urne de verre.*

*Illumine la terre aussi bien que les cieux
En m'échauffant le cœur, éclaire-moy les yeux,
Et ne sépare plus ta clarté de ta flamme.*

*Mais, que dis-je, Seigneur ? Pardonne à mes transports,
C'est assez que la Foy montre aux yeux de mon âme
Ce qu'un peu de blancheur cache aux yeux de mon corps.*



et guérit sur le champ. Mme Baudry, allant à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur pour demander un second fils à la Vierge fait un crochet par les Ulmes et attribue la naissance de son fils au bénéfice de l'hostie miraculeuse.

Le renom du miracle fut encore accru par tout un commerce d'estampes et toute une littérature qui se développèrent aussitôt : le sieur Pineau, libraire à Saumur n'aurait pas manqué, bien que protestant, de débiter bon nombre d'estampes représentant le miracle, ce qui aurait stimulé le zèle du sieur Heraou, son concurrent catholique. André Lanier surtout fit faire un « pastel » de l'apparition, qu'il envoya à Paris : le libraire Guillaume Desprez l'offrit à la duchesse de Longueville et celle-ci

le fit graver en taille douce par G. Edelinck avec un extrait de la lettre pastorale accompagné d'un sonnet dû à M. de Gomberville (cf. illustr. p. 41 et encart page précédente).

Le miracle contesté et réponses aux objections

Pourtant malgré cette campagne menée par le texte et par l'image, le miracle commença à passer pour faux et à être critiqué, en premier lieu par des ecclésiastiques, des religieux d'Angers ou par de pieuses personnes comme le curé de Beausse en Anjou, laissant courir le bruit que Mgr Arnauld se serait repenti avant sa mort d'avoir publié un faux miracle et aurait même été obligé de se rétracter, ce qui tient de la calomnie. Enfin les bruits furent assez répandus pour accrédi- ter la thèse du faux miracle auprès des simples fidèles. Les critiques formulées contre l'authenticité du miracle s'orchestrent suivant trois thèmes principaux.

Le premier tire son origine de la vie scandaleuse menée par le curé des Ulmes¹². Cet argument pourtant ne résiste pas à l'analyse de Grandet : *« C'est parce que le curé était débauché que le Sauveur du monde luy a*

(12) Ces mœurs débauchées lui valurent d'être, trois mois plus tard, le 2 septembre 1668, condamné par l'officialité d'Angers et déchu de sa cure.



voulu faire cette grâce pour toucher et convertir son cœur. »¹³

Le deuxième type d'objections réfutées par Grandet tient à la précipitation qu'aurait manifestée l'évêque à déclarer le miracle authentique, les détracteurs rapprochant le miracle des Ulmes d'une affaire postérieure : le 13 avril 1672, le bruit s'étant répandu que le ciboire avait été volé en l'église Saint-Rémy-la-Varenne, Henry Arnauld ordonna par un mandement, daté du 28 avril, des réparations solennelles qui eurent lieu en sa présence et le jour même on retrouva le ciboire dans la fenêtre haute du tabernacle. Cette méprise porta atteinte, après coup, au miracle des Ulmes. Mais, dans le cas des Ulmes, l'authentification fut, comme le souligne Grandet, précédée d'une double enquête, de dépositions juridiques et de précautions générales prises par Arnauld (examen de l'hostie, de l'autel, des vitraux).

Ces précautions permettent d'ailleurs à Grandet de réfuter le troisième type de critiques portées contre le

(13) Joseph Grandet (1646-1724), *Dissertation apologétique sur l'apparition de N. S. Jésus-Christ, arrivée au Saint-Sacrement en la paroisse des Ulmes de St-Florent près de Saumur, le 2 juin de l'année 1668...*, J. Gentil, 1715, p. 21.

miracle, suivant lesquelles l'apparition ne serait que le résultat sensible d'effets optiques ou mécaniques par l'utilisation de miroirs, figures en papier, lanterne magique ou double hostie. Examinant la position du soleil à l'heure du miracle, l'architecture et la configuration des lieux, il démontre aux sceptiques l'impossibilité physique de telles supercheries et conclut à l'authenticité du miracle.

Disparition de l'ostensoir et de l'hostie miraculeuse

Des milliers de pèlerins viendront aux Ulmes en adoration jusqu'à la Révolution française. L'Hostie, restée intacte jusque-là, tombe alors entre les mains d'une prêtre assermenté¹⁴. Après avoir d'abord prêté serment, puis défroqué, il se marie (civilement) et emporte l'ostensoir avec la sainte hostie au Puy-Notre-Dame¹⁵.

(14) Le prieuré et le temporel des Ulmes sont vendus nationalement le 15 février 1791 au sieur Blandin, de Saumur. La cure l'est à son tour le 8 fructidor, an IV, à Joseph Lamoureux, l'ancien curé. Celui-ci, ayant prêté serment, conserva ses fonctions comme "officier public, curé", jusqu'en 1793, puis comme "officier public, membre du Conseil Général de la Commune".

(15) Ce Joseph Lamoureux, s'étant marié [à Françoise Fillatreau], une fille lui naît en 1795 aux Ulmes ; il s'installe plus tard au Puy-Notre-Dame, où il était né le 5 avril 1753, et où il meurt le 26 avril 1819.

Retrouvée en 1833 au Puy-Notre-Dame, mais n'ayant plus ni forme, ni apparence de pain, elle fut, sur ordre de Mgr Charles Montault des Isles (1755-1839), évêque d'Angers¹⁶, consommée par le curé du Puy-Notre-Dame.

Les pèlerinages allaient pourtant reprendre, en 1878, pour quelques décennies. En 1901 eut lieu à Angers un Congrès eucharistique international qui se clôtura dans la paroisse de l'apparition.

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

(16) Vicaire à Loudun en 1783, à la surprise de son entourage qui connaît sa rigueur doctrinale, Charles Montault des Isles prêche serment à la Constitution civile du clergé et occupe le poste de vicaire général de Poitiers sous la Révolution. Sacré en 1791, il devient évêque constitutionnel de la Vienne. Rapidement il s'oppose aux autorités révolutionnaires et sauve des prêtres réfractaires et des religieuses. On l'arrête fin juillet 1793 dans son propre palais transformé en prison. Il y vit deux ans sans remplir aucune fonction épiscopale et sans donner sa démission. En 1794 il est transporté à Paris pour y être jugé et guillotiné. Il arrive dans la capitale le lendemain de la mort de Robespierre, ce qui le sauve. Après la signature du Concordat entre Bonaparte et le pape Pie VII (1801), qui entraîne la démission de tous les évêques de France, il est nommé évêque concordataire d'Angers en avril 1802.